

PI

16-01-2012

Suite à la réunion plénière du 12 01 2012:

- Renouvellement des remboursements de la participation pour les centres aérés pour l'année 2012. Il faut entendre par centres aérés: les centres qui prennent en charge les enfants à la journée lorsque les parents travaillent. Les garderies ne sont pas assimilées à des centres aérés. Vous devez nous faire parvenir vos demandes en un seul envoi avant le 15 décembre.

- Le remboursement des 60 euros pour la culturelle est reconduit pour 2012. Il inclut désormais tous les spectacles y compris ceux proposés par la culturelle. Une seule demande par an est à présenter avec les justificatifs avant le 15 décembre.

- Nous vous rappelons que le CE a un rôle culturel qui a pour but d'inciter les agents à sortir. Les 60€ participant au financement de ces sorties réellement effectuées et payées. Cette participation n'est pas due systématiquement, nous avons constaté certaines dérives.

- Reconduction des tickets cinéma et des chèques lire sous les mêmes conditions pour 2012.

- Reconduction des CESU, dans les conditions habituelles. Une note paraîtra début février.

- Le montant des chèques vacances est porté à 400€ par agent et 30€ par enfant. La participation agent est supprimée et seuls les agents demandant les chèques CADHOC doivent nous le faire savoir comme il sera précisé dans la note à paraître prochainement.

- Nouveau local de la bibliothèque à la cafétéria: reprise des permanences en février.

- Rappel : la CDthèque est toujours active et disponible les mêmes jours que la permanence Cinéma. Les titres sont consultables sur le site du CE, rubrique « CDthèque ».

- Colis de Noël : Bien que celui-ci soit apprécié par un grand nombre, nous déplorons que des agents ne se soient pas déplacés pour la distribution. Nous savons bien que certains d'entre nous peuvent être absents, avoir des imprévus... et demandent à un collègue de lui ramener son colis. Cependant cette année nous avons constaté des ramassages collectifs dans de nombreux services. Les membres du CE ont été déçus de ne pas avoir eu le plaisir de vous remettre personnellement le colis, et nous nous interrogeons sur le renouvellement de ce cadeau et/ou des modalités de distribution cette année.

- Rappel soirée CE : Vendredi 13 avril à la Forge à Harfleur.